

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12^{ème}
Nom de site	ROGISSART	Numéro	7510058658
Adresse du site	28 bis rue de Chaligny	Hauteur	R+12 (35.53m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free et Bouygues présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	02/12/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	06/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/01/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 120°, 240° et 330°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 2m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 120° <2V/m - 240° <2V/m - 330° <2V/m 5G (3500) : 120° <2V/m - 240° <2V/m - 330° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 37.80m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 38.42m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

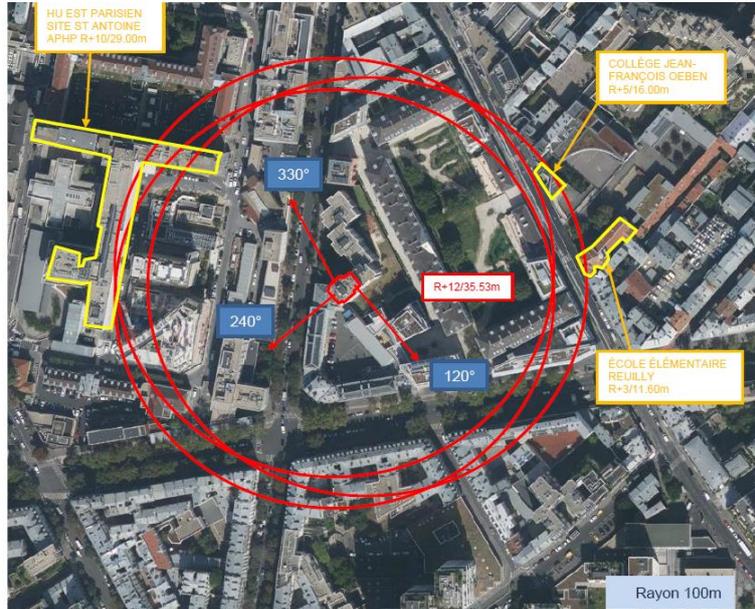
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

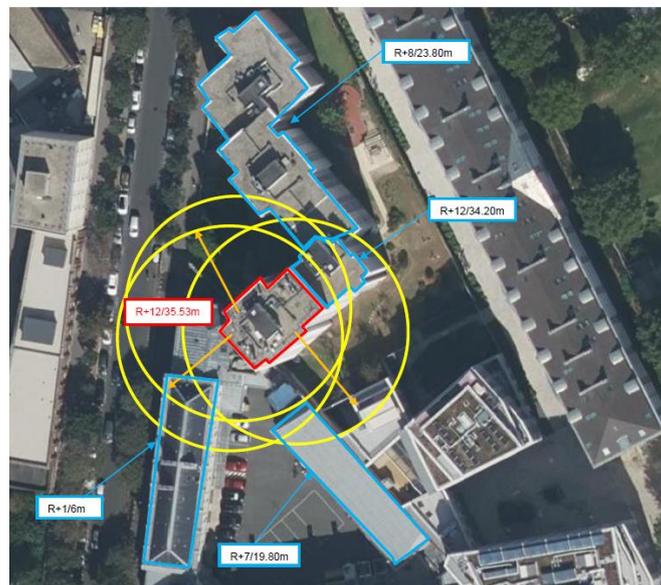
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
HU EST PARISIEN SITE ST ANTOINE APHP	184 Rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris	29.00m	Non	101.59m	0.462V/m
COLLÈGE JEAN-FRANÇOIS OEBEN	rue de Reuilly 75012 Paris	16.00m	Non	134.82m	0.370V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE REUILLY	rue de Reuilly 75012 Paris	11.60m	Non	142.27m	0.862V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	30.5 m	34.5 m	36.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 330°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 36.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	32.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 330°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



AVEC MODIFICATION

Vue des Azimuts

Azimut 120° :



Azimut 240° :



Azimut 330° :

